

ENFIP

ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Formation professionnelle continue

PLAN NATIONAL DE FORMATION 2017 : ACTIONS NOUVELLES



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

LE DIRECTEUR GENERAL

Madame, Monsieur,

La formation joue un rôle déterminant dans la capacité de notre direction à faire face à ses missions et à mener à bien sa stratégie. Elle doit permettre d'adapter les compétences des agents et des cadres aux évolutions de nos métiers et aux enjeux qui s'imposent à nous.

Les orientations prioritaires de la formation continue pour 2017 s'inscrivent pleinement dans ce mouvement. Ainsi, la mise en œuvre du prélèvement à la source, à compter du 1^{er} janvier 2018, constitue un défi pour la DGFIP. Un important dispositif de formation permettra d'accompagner les cadres et les agents dans la mise en place de cette réforme.

La transformation de France Domaine en Direction de l'immobilier de l'État génère de nouvelles ambitions. L'accompagnement des agents de la sphère domaniale vers toujours plus d'expertise sera poursuivi.

La formation doit également accompagner la mobilité fonctionnelle et le changement de métiers. En 2017, trois nouveaux parcours de formation métier, articulés autour de formations de base et d'approfondissement, sont proposés pour accompagner la prise de fonction de nouveaux arrivants en services de recettes non fiscales, liaison-rémunérations et trésorerie amendes.

Afin d'accompagner au mieux les cadres supérieurs dans l'exercice de leurs missions et leur permettre d'apporter un meilleur soutien à chaque membre de leur équipe, l'offre de formation qui leur est dédiée a été enrichie. L'offre actuellement ouverte aux cadres en promotion (Académie des cadres supérieurs) a été étendue à l'ensemble des cadres. Des cycles d'ateliers participatifs, déjà pratiqués et recueillant la forte approbation des participants, seront mis en place à plus grande échelle.

La formation professionnelle continue doit aller plus loin et permettre une montée en compétences et en expertise de l'ensemble des agents de la DGFIP.

A cet effet, elle s'appuiera sur des parcours de formation associés à des grilles de compétence par métiers. En fonction des besoins de chaque agent, un parcours individualisé de montée progressive en compétences pourra lui être proposé.

La création de ces outils sera engagée, dans un premier temps, en 2017, pour mieux accompagner les chefs de brigade et les vérificateurs.

Enfin, pour garantir et faciliter l'accès à la formation à tous les agents, la combinaison des différentes modalités pédagogiques sera poursuivie. Le soutien aux professionnels associés qui dispensent la formation au plan local sera renforcé (formations de formateurs, mise à disposition de conseils d'animation mais aussi de vidéos de présentation, de tutoriels avec vidéo, de quiz,...).

Performance, mobilité, évolution de carrière, constituent des atouts maîtres de la formation continue.

Je souhaite que l'offre qui vous est proposée permette de vous apporter le meilleur soutien, correspondant à vos besoins et à vos attentes, afin de répondre aux exigences de nos missions et aux chantiers qui s'ouvrent en 2017.

Bruno PARENT

SOMMAIRE

ALLEGER LES CHARGES POUR FACILITER LE TRAVAIL DES AGENTS

➤ <u>FORMATIONS À L'APPLICATION RSP</u>	06
➤ <u>PILOTAGE DE LA MISSION LIQUIDATION IS AVEC L'ACIS V2</u>	07
➤ <u>TRAITEMENT ET PILOTAGE DE LA LIQUIDATION DE L'IS AVEC L'ACIS V2</u>	08
➤ <u>ORC</u>	09
➤ <u>CARAT</u>	10
➤ <u>PRESENTATION DE ROXI ET SON ENVIRONNEMENT</u>	11

ASSURER LA PERMANENCE D'UN HAUT NIVEAU D'EXPERTISE ET DE SERVICES

➤ <u>PARCOURS SERVICE RECETTES NON FISCALES (RNF)</u>	13
➤ <u>PARCOURS AGENTS AFFECTÉS EN SERVICE LIAISON REMUNERATION (SLR)</u>	15
➤ <u>PARCOURS TRESORERIE AMENDE</u>	16
➤ <u>GESTION DES RÔLES DANS HELIOS</u>	17
➤ <u>PRELEVEMENT A LA SOURCE</u>	18
➤ <u>GESTION DES PRELEVEMENTS OPERES SUR LE PRODUIT DES JEUX DES CASINOS DRFIP</u>	20
➤ <u>GESTION DES PRELEVEMENTS OPERES SUR LE PRODUIT DES JEUX DES CASINOS COMPTABLE</u>	21
➤ <u>SENSIBILISATION DES VERIFICATEURS AUX ENJEUX DU RECOUVREMENT</u>	22
➤ <u>INTEGRATION DE LE LA REVISION DES VALEURS LOCATIVES DANS LA DOCUMENTATION CADASTRALE</u>	23
➤ <u>VERIFICATION 2^{ème} MAIN</u>	24
➤ <u>RADIATIONS SIMPLIFIEES</u>	25

VALORISER NOS SAVOIR-FAIRE POUR UNE PLUS GRANDE VALEUR AJOUTEE

➤ <u>LA VALORISATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE DANS LES ORGANISMES PUBLICS DÉPENDANTS DE L'ÉTAT – MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE</u>	27
➤ <u>COMPTABILITÉ GÉNÉRALE M9 DES ORGANISMES PUBLICS DÉPENDANTS DE L'ETAT</u>	28
➤ <u>L'ETAT DES PREVISIONS DE RECETTES ET DE DEPENSES (EPRD) APPLICABLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX GERES EN M22</u>	29
➤ <u>PORTAIL SURENDETTEMENT – VOLET CREANCIER</u>	30
➤ <u>RENEGOCIATION DYNAMIQUE DES BAUX DE L'ETAT</u>	31
➤ <u>SUIVI ACTIF DE LA CONNAISSANCE DU PARC OCCUPE PAR L'ETAT</u>	32
➤ <u>L'ESSENTIEL DE LA COMPTABILITE DANS LE SECTEUR PUBLIC</u>	33
➤ <u>PRE-REQUIS AUDIT DANS LA SPHERE DU CONTRÔLE FISCAL</u>	34
➤ <u>AUDIT DANS LA SPHERE DU CONTRÔLE FISCAL</u>	35
➤ <u>PRESENTATION DU REFERENTIEL MARIANNE</u>	36

PORTER UNE ATTENTION PARTICULIERE A CHACUN TOUT EN VEILLANT AU BON FONCTIONNEMENT COLLECTIF : POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES AGENTS ET LES CADRES

➤ <u>L'AGENT COMPTABLE AU SEIN DES ORGANISMES PUBLICS</u>	38
---	----

CALENDRIER

➤ <u>CALENDRIER GLOBAL DES ACTIONS</u>	39
--	----

<u>ANNEXE 1 « Les parcours »</u>	42
----------------------------------	----

<u>ANNEXE 2 « Les formations nouvelles »</u>	48
--	----